



VII SUPER AMARA GABONETAKO KROSA

RÈGLEMENT

ARTICLE 1

Le club d'athlétisme local, le **SUPER AMARA Bidasoa Atletiko Taldea**, avec la collaboration de la mairie de Irun, organise, la 7ème édition du **SUPER AMARA GABONETAKO KROSSA** le samedi 18 décembre 2021 à partir de 16:45h.

Deux types de courses seront organisés dans le cadre de l'événement: des courses pour les enfants dans la zone de Luis Mariano et la populaire course de 5 km à travers le centre d'Irun.

PROTOCOLE ANTI-COVID-19, les mesures relatives à l'utilisation de masques, à l'hygiène et à la distance seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et conformément aux orientations fixées à tout moment par les autorités compétentes.

ARTICLE 2: CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette course est ouverte à toute personne qui souhaite y participer, quelle que soit sa catégorie, son genre ou sa nationalité, qu'elle soit un athlète fédéré ou non.

La participation sera limitée à **1.000 coureurs**.

Chaque coureur participera à la course sous sa propre responsabilité et avec un niveau de condition physique suffisant pour affronter ce type d'épreuve.

ARTICLE 3: INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 18 octobre à 12h00. Les prix d'inscription varient en fonction de la date à laquelle l'inscription a lieu, comme suit:

- **10 €** (dont 1€ solidaire) pour toute inscription avant et y compris le 30/11/2021
- **13 €** (dont 1€ solidaire) pour toute inscription entre le 01/12/2021 et 17/12/2021 inclus
- **20 €** (dont 1€ solidaire) pour toute inscription le jour même, soit le 18/12/2021

Il n'y aura pas de frais supplémentaires pour l'inscription des équipes. Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes. Par équipe mixte, on entend une équipe composée de membres de plus d'un genre.

3.1: INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Les inscriptions seront ouvertes en ligne sur www.kirolprobak.com à partir du 18 octobre. Les inscriptions en ligne seront fermées le 17 décembre à 21h00. Il sera possible de s'inscrire le jour même de la course uniquement en personne sur la zone de départ (Luis Mariano).

Il est également possible de s'inscrire en personne dans les bureaux de la Bidasoa Atletiko Taldea, situés à Plaza Leandro Agirretxe n°1, 2e étage, bureau 8 (bâtiment Palmera Montero), de 9 h à 14 h du lundi au vendredi.

3.2: INSCRIPTION DES ÉQUIPES

Les équipes seront composées d'un minimum de 4 participants. Les récompenses, cependant, seront réservés à 4 personnes. L'inscription des équipes doit se faire après que tous les membres de l'équipe se sont inscrits individuellement. L'inscription peut se faire soit en personne, soit en envoyant un e-mail à batatletismo@gmail.com en indiquant dans tous les cas le nom de l'équipe et le nom et prénom de chacun de ses membres. La date limite d'inscription des équipes est fixée au vendredi 17 décembre à 21h00.

ARTICLE 4: COLLECTE DES DOSSARDS-PUCE

Pour toute inscription effectuée avant le vendredi 17 décembre à 0h00, le sac du coureur pourra être retiré dans une salle prévue à cet effet dans le bâtiment Palmera Montero situé à Plaza Leandro Agirretxe n°1 aux jours et heures suivants:

VENREDI 17 DÉCEMBRE de 17h00 à 21h00

SAMEDI 18 DÉCEMBRE de 10h00 à 12h30

Pour récupérer le dossard-puce, il est recommandé d'apporter votre reçu d'inscription fourni d'un code QR, soit en format numérique, soit imprimé sur papier. Sinon, il sera obligatoire de présenter votre carte d'identité ou une pièce d'identité avec photo pour retirer votre dossard-puce. Les dossards à puce de tiers ne seront délivrés que sur présentation de la preuve d'inscription correspondante. La preuve d'inscription sera envoyée à l'adresse électronique fournie lors de la procédure d'inscription.

Pour les inscriptions effectuées après le 16 décembre, les dossards-puce pourront être retirés sur la zone de départ de 14h30 à 16h30. La forme d'identification sera la même que pour la collecte des dossards-puce dans le bâtiment Palmera Montero.

Il faudra également respecter les mesures sanitaires en vigueur lors de la collecte du dossard-puce.

ARTICLE 5: SAC DU COUREUR

Le sac du coureur contiendra en plus de le dossard-puce, un tee-shirt technique de la course et un cadeau surpris.

ARTICLE 6: RAISONS POUR ÊTRE DISQUALIFIÉ

Il y aura des contrôles sur la ligne de départ et d'arrivée, et tous les coureurs devront passer par les tapis électroniques. Tous les coureurs seront automatiquement disqualifiés de la course pour les raisons suivantes:

- Ne pas suivre l'intégralité du cours.
- Modifier ou cacher la publicité sur le dossard-puce.
- Porter le dossard-puce attribué à un autre coureur.
- Ne pas porter le dossard-puce original attribué pour cette édition.
- Entrer dans la ligne d'arrivée sans dossard-puce.
- Ne pas tenir compte des instructions des juges ou du personnel de l'organisation.
- Il est également rappelé que les véhicules motorisés et vélos, autres que ceux de l'Organisation, sont strictement interdits dans le parcours.

ARTICLE 7: ASSURANCE DES PARTICIPANTS

L'organisation disposera d'une assurance de responsabilité civile pour les participants selon la législation en vigueur. Tous les participants officiellement inscrits seront couverts par une assurance qui les couvre pour tout accident qui puisse intervenir dans le cadre de la course mais jamais par suite de la conséquence d'une souffrance ou d'un mal non-apparent, d'une imprudence, négligence ou inadvertance des lois et articles du présent règlement, mais également de ceux qui puissent intervenir au cours des déplacements au lieu du départ de la course et de ceux après la course.

ARTICLE 8: ASSISTANCE MÉDICALE

Il y aura une assistance médicale le long du parcours ainsi qu'à l'arrivée, acceptant les participants en tout cas les risques inhérents à ce type d'activités sportives. Les organisateurs recommandent aux coureurs de passer un examen médical avant la course.

ARTICLE 9: RECOMPENSES

1er classé masculin et féminin	Trophée + Chèque achat Super Amara 200€
2ème classé masculin et féminin	Trophée+ Chèque achat Super Amara 100€
3ème classé masculin et féminin	Trophée + Chèque achat Super Amara 50€

Pour les 3 premières équipes masculines, féminines et mixtes: dîners pour 4 personnes.

Le classement par équipes sera effectué en additionnant les positions obtenues par les 4 premiers membres de chaque équipe dans l'ordre du plus bas au plus haut. En cas d'égalité, l'équipe qui classera le mieux son quatrième membre l'emportera. Dans le cas des équipes mixtes, lors du calcul du nombre de places, parmi les 4 équipiers qui marqueront finalement, il y aura nécessairement des membres de genre différent.

ARTICLE 10: SERVICES DE DOUCHE, CONSIGNES ET PARKING

Les douches et vestiaires seront au centre sportif Artaleku, situé dans la zone d'arrivée.

Un service de ramassage et des consignes pour les habits sera disponible à 50 mètres de l'arrivée, dans la rue Luis Mariano (Voir Plan).

Pour ceux qui souhaitent s'y rendre en voiture, nous leur conseillons de les laisser dans les parkings: Irungo La Salle (gratuit), Place San Juan, Ficoba (gratuit) ou Paseo Colon.

ARTICLE 11: DROITS D'IMAGE ET CESSION DES DONNÉES

Tous les participants par le fait de formaliser l'inscription acceptent ces règles et donnent leur consentement au Bidasoa Atletiko Taldea par elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, pour traiter informatiquement et exclusivement à des fins sportives, promotionnelles ou commerciales, leurs données personnelles, ainsi que leur image au sein de l'événement par le biais de photographies, vidéos, etc.

Conformément aux dispositions de la loi 15/1999 du 13 Décembre, sur la protection des données personnelles, le participant peut exercer son droit d'accès à ces fichiers afin de rectifier ou d'annuler partiellement ou totalement leur contenu. Pour exercer ce droit, il doit en faire la demande par écrit au siège social de la Bidasoa Atletiko Taldea situé à Plaza Leandro Agirretxe nº1, 2e étage, bureau 8, immeuble Palmera Montero, 20304 Irun.

Pour tout ce qui n'est pas prévu dans ces règles, les règles de compétition du World Athletics seront appliquées.

ARTICULO 12: INFORMATION GRAPHIQUE

L'information mise à jour avec l'itinéraire et les zones annexées est disponible sur le lien suivant:

<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=18lr1102j25rX7Fj2g6nD4ExSheqDQgK&usp=sharing>